

LE MIRAUMONTOIS



Nº37 - juilet 2019

SOMMAIRE

● P	age de couverture -
◆ L	e mot du Maire 3
♦ Iı	nfos Municipales 4
>	Budget Primitif 2019
\triangleright	Inauguration du commerce d'alimentation de proximité
	Inondations et coulées de boue
>	Incivilités
>	Parcs éoliens
>	Plan local d'urbanisme intercommunal
>	CCAS de Miraumont
>	Permanence juridique Horaires
100	
	A Vie Communale 12 Cérémonie du 8 mai
	14 juillet 2019
	Les A.L.S.H.
	Les pompiers
	Aménagement du cimetière
	La Hérelle
	Hauts-de-France propre
>	Fête des voisins
, >	Country
\bullet_{L}	a Vie Associative 18
	APESA
	CECA
	Tennis
	Les aînés
	CCSL
<i>></i> .	AJA
♥ Iı	nformations Diverses 22
>	Assistantes maternelles
> 1	Les tarifs cantine/garderie
	Assistante sociale
	Aides à domicile
	Pôle Emploi
	Trésorerie d'Albert
	Communauté des Communes du Pays du Coquelicot
	Déchetterie d'Albert et Containers Mini-déchèterie
	Aire de dépôts des déchets verts
	Don du sang
	Pass Pass
	Les numéros utiles
>	Messes et célébrations
>	Lutte contre le frelon asiatique
	La 4G
•	Culturel 32
	Théâtre à Miraumont
	Animations à la bibliothèque
	Cercle Historique des Hauts de l'Ancre

LE MOT DU MAIRE



Madame, Monsieur,

Nous pourrions avancer un pré-bilan satisfaisant de ce mandat électoral commencé en 2014. Nous préférons dire que tous les projets que nous avons menés à leur terme sont des réalisations que nous n'aurions pas pu finaliser sans la conviction qui est la nôtre et surtout sans l'aide des personnes compétentes de toutes les administrations concernées.

Depuis mars 2008, début du premier mandat, jusqu'à ce jour, tout ce que nous avons entrepris n'avait qu'un seul but : satisfaire les requêtes de nos concitoyens.

Bien sûr, tout ne s'est pas fait en un jour, il a fallu faire preuve de patience et de ténacité. Les délais pour l'instruction des dossiers sont parfois très longs en raison de démarches administratives souvent complexes que nous ne maîtrisons pas toujours.

L'essentiel est d'aboutir. L'ouverture du commerce d'alimentation de proximité le 19 juin dernier représente le terme d'un dossier vieux de six ans. Entre espérances déçues et espoirs retrouvés, les maillons ont commencé à se lier pour finalement former une chaîne sur laquelle sont gravées toutes les étapes qu'il a fallu franchir et tous les noms des personnes qui nous ont épaulées : Monsieur Joël DUBREUIL, Sous-Préfet de Péronne en 2014, grâce à qui nous avons obtenu la première subvention, Monsieur Freddy CARON de la Région des Hauts de France qui nous a beaucoup aidé pour obtenir une subvention de l'Europe appelée FEADER, Madame Chantal CARTON, de la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot, qui nous a très efficacement soutenus, Monsieur Stéphane DEMILLY ancien Président de la Com. de Com. et son successeur Monsieur Michel WATELAIN, qui nous ont permis d'obtenir un fonds de concours éolien conséquent.

Je n'oublie pas les sociétés H2air et Boralex qui, en installant leurs parcs éoliens chez nous, assurent des financements loin d'être négligeables, qui nous permettent de croire à un avenir florissant pour notre collectivité rurale.

Nous allons pouvoir mettre en place d'autres projets destinés à promouvoir Miraumont :

- l'extension de la Maison médicale, un troisième médecin généraliste étant fortement souhaité par les professionnels de santé ;
- la création d'un établissement destiné à accueillir les personnes à mobilité réduite, ce n'est pas un EPAHD :
- la création d'une structure alliant la culture BIO et la production d'électricité par le biais de panneaux photovoltaïques.

Naturellement si vous voulez vous impliquer dans la vie communale en apportant d'autres projets réalisables dans un avenir proche ou plus éloigné, nous saurons les prendre en compte et en discuter avec leurs auteurs.

En attendant l'équipe municipale vous souhaite de bonnes vacances estivales et vous donne rendezvous le 1^{er} septembre prochain pour les randonnées pédestre, VTT et cyclo organisées par la CCSL de Miraumont suivies d'un repas champêtre servi par les bénévoles de l'association, que je tiens à remercier, car sans eux, pas de manifestations festives. Bienvenue à quelques jeunes qui sont venus renforcer l'équipe existante. Merci à vous tous qui voulaient donner de Miraumont une image dynamique.

René DELATTRE



♦BUDGET PRIMITIF 2019

Le 11 avril 2019 le Conseil municipal a voté le budget primitif 2019. Les taux d'imposition communaux restent inchangés, à savoir : 9,75 % pour la taxe d'habitation générant un produit de 48984,00 €, 12,01 % pour le foncier bâti générant un produit de 59462,00 € et 23,94 % pour le foncier non bâti générant un produit de 28560,00 €, soit un total d'imposition de 137006,00 €.

Les dépenses et recettes votées par l'Assemblée communale sont arrêtées à :

- Pour la section de fonctionnement : 698720,99 €

- Pour la section d'investissement : 1346770,93 €

Les dépenses d'investissement sont ventilées comme suit :

Immobilisations corporelles : 234500,00 €
 Immobilisations en cours : 1029088,00 €
 Emprunts et dettes assimilées : 83182,93 €

Les immobilisations corporelles comprennent : l'acquisition de terrains nus pour la création d'un établissement à mobilité réduite (estimation à $86000,00 \in$), la construction d'un abri pour le matériel communal à l'aire de dépôt des déchets verts ($8500,00 \in$), l'aménagement de l'allée centrale du cimetière ($30000,00 \in$) et l'installation d'un système de vidéo protection ($110000,00 \in$).

Les immobilisations en cours se décomposent comme suit : remplacement de la haie du cimetière sur trois côtés (39000,00 \in), travaux de voirie (426000,00 \in), construction et équipement du commerce d'alimentation de proximité (564088,00 \in).

R. Delattre

♦INAUGURATION DU COMMERCE D'ALIMENTATION DE PROXIMITÉ

Le 15 juin 2019, la supérette PROXI a été inaugurée en présence de Monsieur le Sous-Préfet de Péronne Montdidier, Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot, Monsieur Christian Manable, Sénateur de la Somme, des maires des communes voisines invités, des représentants des sociétés H2air et Boralex, de Madame Clémence Petit, la gérante du commerce, Monsieur Dominique Courouble, architecte DPLG, responsable de la construction du commerce.

Monsieur Stéphane DEMILLY, notre Député, empêché, était venu la veille pour prodiguer tous ses encouragements à Madame Clémence PETIT, et souhaiter longue vie à cet établissement.

La présence des sociétés propriétaires des parcs éoliens s'expliquait par le fait que c'est en grande partie grâce à elles que le financement de la création de la supérette a pu être assuré. Le fonds de concours éolien versé par la Com. de Com. (354810,00 €) était nécessaire pour la réussite de cette opération.

H2air et Boralex ont tenu en plus à assurer le financement de cette inauguration en faisant venir des musiciens, prenant à leur compte la restauration. Monsieur Benoît THIESSART, boucher charcutier traiteur installé à la supérette, a offert la partie sucrée de la restauration. PROXI et Madame

Clémence PETIT ont contribué eux aussi à la réussite de cette manifestation. Seul le champagne a été à la charge de la Commune.

Merci infiniment à toutes celles et ceux qui ont contribué à la réussite de cette inauguration.

Maintenant il va falloir transformer ce premier point positif en assurant ensemble la pérennité de cette entreprise. Il serait dommage que l'argent investi dans ce projet soit réduit à néant par l'absence de clientèle. NOUS COMPTONS DONC SUR VOUS POUR FAIRE EN SORTE QUE MADAME CLEMENCE PETIT MÈNE A BIEN L'ENTREPRISE QU'ELLE A CRÉÉE POUR NOTRE CONFORT PERSONNEL.

Le magasin ouvre à 8 h, mais Clémence est sur place dès 6 h, de même le soir, si la fermeture est à 19 h 30, Clémence est encore là jusque 20 h 30, 21 h.

Pour passer commande, réceptionner les produits, mettre en rayon, payer les factures, etc... de quoi bien s'occuper et ne pas voir l'été passer.

La commune a fait l'acquisition d'une fourgonnette frigorique (véhicule électrique ayant 200 km d'autonomie) qu'elle mettra à disposition du magasin, mais qu'elle pourra également utiliser pour ses besoins personnels.

Ce commerce est : « Mondial relais » et dépôt de gaz à compter du 06 août.

La boucherie charcuterie Thiessart est ouverte le matin les mercredi, vendredi et samedi, pour le moment. En fonction de la demande, les jours et heures d'ouverture pourront évoluer.

Sous conditions d'un minimum de commande, différent selon le lieu de livraison, à Miraumont ou hors Miraumont, il est possible de se faire livrer dans des créneaux bien définis.

La commune se réserve le droit de jouer son rôle social, en utilisant le véhicule pour acheminer les produits commandés par téléphone, aux personnes qui sont dans l'incapacité de se déplacer. Si vous êtes intéressé(e) par ce service, vous pouvez vous inscrire dès maintenant à la mairie.

R. Delattre

→ INONDATIONS ET COULÉES DE BOUE

En mai 2018, notre commune subissait des inondations et coulées de boue plus importantes encore que celles de juillet 2012. Que s'est-il passé depuis ?

N'oublions pas que c'est la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot qui a maintenant la compétence « inondations et coulées de boue » et qu'à ce titre, c'est elle qui doit faire exécuter les travaux destinés à limiter ou même supprimer ces ruissellements qui endommagent les habitations.

La dernière réunion sur le sujet a eu lieu à Albert 02 juillet 2019. Plusieurs schémas ont été présentés, prenant plus ou moins en compte la quantité d'eau et de boue qui envahit nos rues et nos maisons.

Les administrations représentées lors cette séance : Com. de Com., AMEVA, SOMEA, Région HAUTS DE France, Commune de Miraumont, Société VERDI, ont toutes regretté le peu d'empressement d'une grande partie de la profession agricole pour apporter des solutions qui ne se résument pas à créer deux zones de rétention, qui, certes, capteront les eaux de ruissellement et les coulées de boue, mais il faudra, à chaque fois, curer ses deux sites, pour garder leur efficacité.

Il faut donc envisager la création d'ouvrages d'hydraulique douce supplémentaires pour rendre le dispositif plus sûr et surtout plus efficace.

Pour la zone de rétention située en bas de la rue du Bordet, les coûts sont estimés entre 98424,00 € et 136546 €, H.T., comprenant la création d'une digue.

Pour la zone de rétention située du côté du chemin de la Haute Borne, dans la parcelle échangée avec Mme Brigitte Charlet, les travaux à réaliser sont estimés à 155686,00 € H.T., comprenant également la création d'une digue.

Les aménagements sur le chemin rural n° 5, qui longe la propriété de Monsieur Rudy Merveillie (anciennement Picardie Bois), comportent deux axes différents : la création d'un fossé à redents d'environ 150 m de long associé à une haie, impliquant l'acquisition d'une bande de 4 à 5 m de large dans les parcelles agricoles, l'implantation d'une haie le long de ce fossé, coût de l'opération environ 33000,00 € H.T..

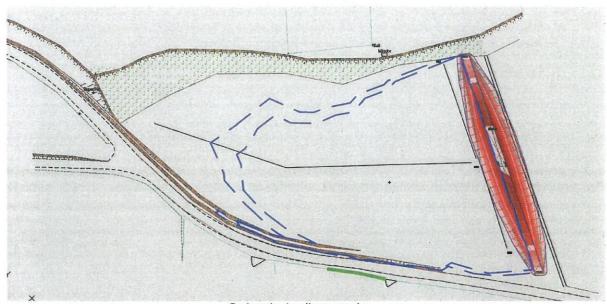
Pour sa part, la Commune de Miraumont devra prolonger le dispositif aménagé dans le chemin rural n° 5 par la création d'un réseau d'écoulement des eaux pluviales, qui doublera celui existant dont l'efficacité est insuffisante. Nous attendons les plans réalisés par la Société VERDI ainsi que l'estimation pour compléter notre demande de subvention au titre de la DETR.

Une nouvelle réunion est prévue début octobre 2019, pour arrêter les coûts et les demandes de subventions.

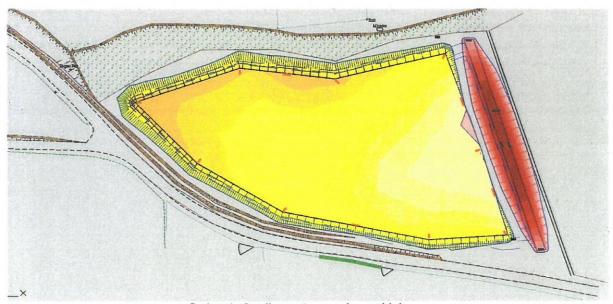
R. Delattre

5.2 Principes fonctionnels et configuration générale des ZRE

5.2.1.1 ZRE1



Scénario 1 : digue seule



Scénario 2 : digue et zone de remblais

Intérêt : protection locale et sectorielle contre les crues soudaines (durée de précipitations ≤ 24 heures), orageuses ou cycloniques, pour 10 ans, 20 ans ou 50 ans

Commune: Miraumont

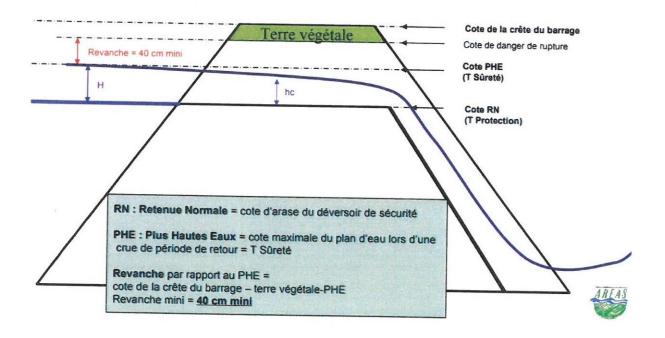
Situation : lieu-dit «le fossé Isaac » Accès : rue du Bordet / chemin rural

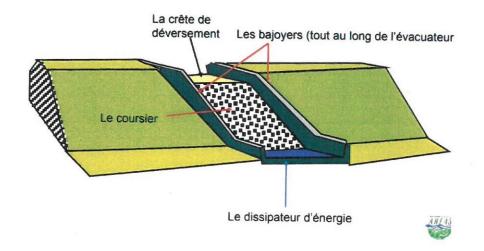
5.3 Caractéristiques hydrauliques des ZRE

5.3.1 Conduite de rejet

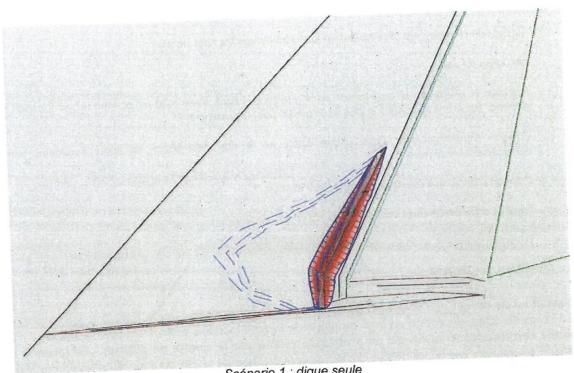
Cette conduite devra laisser passer un débit de 2 l/s/ha, validé par le comité de pilotage.

5.3.2 <u>Déversoir de crue (surverse ultime)</u>

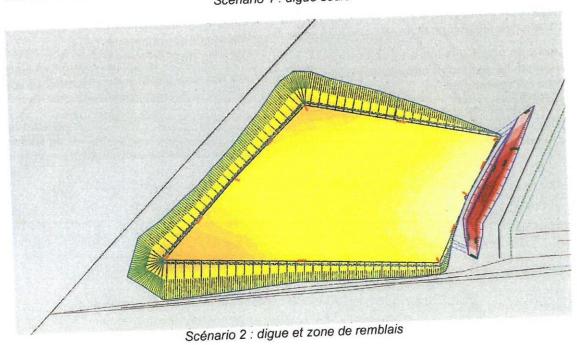




ZRE2 5.2.1.2



Scénario 1 : digue seule



Intérêt : protection locale et sectorielle contre les crues soudaines (durée de précipitations ≤ 24 heures), orageuses ou cycloniques, pour 10 ans, 20 ans ou 50 ans

Commune: Miraumont

Situation: lieu-dit « l'Escalet »

Accès : rue de la Haute Borne / chemin rural

→ INCIVILITES

Nous avons toujours à déplorer des actes d'incivilité récurrents qui ont tendance à s'amplifier avec l'arrivée des beaux jours :

qui font le plaisir de quelques inconscients qui jouent avec leur vie et celle des autres.

- Des motards et autres conducteurs de quads pensent toujours qu'ils peuvent braver les forces de l'ordre en roulant à des vitesses folles dans l'agglomération.
 Les services de la Gendarmerie sont patients et finiront par mettre fin à ces « jeux dangereux »
- Monsieur Philippe MOYEUX, ancien garagiste, se croit autorisé à laisser en stationnement rue de Puisieux et à la gare des véhicules qui ressemblent plus à des épaves qu'à des camions en état de marche. Ce comportement égoïste doit être dénoncé car la gêne causée aux riverains ne semble pas du tout perturber le propriétaire de ces épaves. Pourtant la Gendarmerie, à notre demande, est déjà intervenue à plusieurs reprises. Que faut-il faire pour obtenir gain de cause ? Certains semblent pencher pour une solution radicale.
- Nous avions posé une boîte aux lettres à l'extérieur de la mairie. Un jour, nous l'avons retrouvée cabossée, la porte forcée et donc inutilisable. Quelles raisons ont poussé les responsables à cet acte gratuit? Le plaisir de détruire? L'envie de nuire à autrui? Montrer son absence de considération pour le monde dans lequel nous vivons? Les responsables anonymes de cette provocation sont-ils en mesure de nous faire savoir anonymement bien sûr ce qu'ils veulent comme société? Naturellement le dire ouvertement serait préférable, mais en êtes-vous capables?

Pour débusquer les auteurs de tous ces agissements nous aurons bientôt la vidéo protection sur l'ensemble de notre collectivité, outil très utile pour protéger nos concitoyens.

Nous avons obtenu une subvention de l'Etat de 30%, au titre de la DETR, qui contribue au financement de ce projet.



R. Delattre

PARCS EOLIENS

La totalité des éoliennes (17) sont installées. H2air a ajouté deux machines au huit existantes. Boralex a mis en service ses sept éoliennes le 1^{er} janvier 2019.

Nous allons pouvoir enfin percevoir dans leur totalité les indemnités versées par H2air et Boralex à partir du 1^{er} janvier 2020, ainsi que les fonds de concours éoliens versés par la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot.

À noter que la loi de Finances 2019 votée par l'Assemblée Nationale a modifié la répartition de l'IFER (impôt généré par le fonctionnement des parcs éoliens), entre les différentes collectivités.

À compter du 1^{er} janvier 2019, les communes disposant d'éoliennes sur leur territoire, mises en service le 1^{er} janvier 2019, percevront directement une part de l'IFER (20% en principe). C'est une bonne nouvelle pour notre commune puisque le parc éolien géré par Boralex a été mis en service à cette date. Cette part sera versée sur la section de fonctionnement, contrairement au fonds de concours éolien alloué par la Com. de Com. uniquement sur la section d'investissement.

Nous aurons également une augmentation de l'impôt sur le foncier bâti du fait de la présence des 17 machines et de 5 postes de livraison.

Compte tenu des explications fournies ci-dessus, l'estimation faite à partir de chiffres existants nous laisse espérer un budget communal en hausse d'environ 100000,00 € annuellement en section de fonctionnement, et d'environ 60000,00 € annuellement également en section d'investissement au titre du fonds de concours éolien versé par la Com. de Com. pour des travaux d'investissement.

Tous ses revenus supplémentaires profiteront en premier lieu à nos concitoyens et également au développement de notre collectivité, afin d'apporter un confort de vie qui donne envie à chacun de rester à Miraumont et en même temps d'attirer une nouvelle population, afin d'assurer la pérennité des structures existantes : commerce, maison médicale, pharmacie, école, cantine et garderie scolaire, agence postale.

R. Delattre

▶ PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Le PLUi adopté par le conseil communautaire, à la majorité, est entré en vigueur en Mars 2019. 14 communes ont voté contre (dont Miraumont), d'autres se sont abstenues.

Le Conseil municipal, estimant qu'il n'avait pas reçu de réponses satisfaisantes sur certains litiges pourtant portés à la connaissance du commissaire enquêteur durant l'enquête publique et figurant dans le rapport de ce dernier, a déposé un recours gracieux qui n'a pas abouti, la Com. de Com. maintenant ses positions. Un recours contentieux a donc été déposé auprès du Tribunal administratif d'Amiens. Nous ne connaîtrons sa réponse que dans le courant de l'année 2020.

En attendant nous devons nous plier aux exigences de ce PLUi. Ce sont les services de la Communauté de Communes qui instruisent les dossiers, après avis du Maire.

Naturellement vous serez tous informés de la suite donnée au recours contentieux.

R. Delattre

CCAS DE MIRAUMONT

Tous les baux du CCAS de Miraumont sont maintenant renouvelés. Les exploitants agricoles titulaires de ces baux ont accepté une revalorisation des fermages, ce qui permettra une augmentation des revenus du CCAS, qui en a bien besoin, au regard du nombre de personnes qu'il aide. Nous remercions tous les cultivateurs qui ont accepté les propositions de la Commission administrative du CCAS.



Seule la parcelle ZO 17 fera l'objet d'un traitement particulier. Une structure alliant la culture BIO et l'exploitation de panneaux photovoltaïques est envisagée sur ce terrain. L'étude de faisabilité sera bientôt entreprise. Les propriétaires exploitants dont les parcelles jouxtent la ZO 17 pourront éventuellement participer à cette opération, si le projet aboutit. Ce qui est recherché dans cette initiative, c'est d'abord d'augmenter les revenus du CCAS de facon conséquente.



18 dossiers vérifiés par nos soins ont été retenus, permettant d'allouer une aide alimentaire ou de chauffage.

L'aide alimentaire est trimestrielle, pour le chauffage les aides trimestrielles sont cumulées en un seul secours annuel.

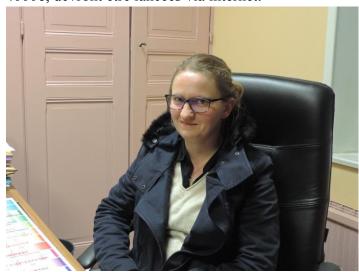
Des colis sont attribués aux bénéficiaires des aides, au 14 juillet et à Noël. Les aides varient selon les revenus et dépenses déclarés par chaque foyer. Un repas est offert aux personnes de plus de 60 ans le premier dimanche de juillet. Cette année 54 personnes se sont inscrites et ont été reçues comme il se doit au camping de la Hérelle, dans une ambiance festive.

R. Delattre

→ PERMANENCE JURIDIQUE

Quand la justice vient à nous....

Nous rappelons les permanences de Maitre Émilie Christian, associée avec Maître Christèle Vandendriessche, à Miraumont, Bray et Chaulnes. Initié il y a un an, ce projet présente l'avantage de mettre à nos portes un service pour nos concitoyens à l'heure où beaucoup de services partent dans les métropoles. La première visite est gratuite. Laissons parler maître Christian : « Nous traitons essentiellement du droit de la famille (successions, divorce, séparation, loyers impayés, expulsions, côté locataire ou propriétaire) et du droit du travail (licenciement en particulier). Nous voyons aussi des personnes qui viennent nous demander des renseignements sur des décisions de justice qu'elles ne comprennent pas. » La nouvelle réforme de la justice qui se profile devrait rendre encore plus pertinentes ces permanences, quand on sait − par exemple- que les injonctions de payer inférieures à 4000€, devront être lancées via internet.



Bray sur Somme : les 1er et 3ème vendredis du mois à la mairie de 14 h à 16 h

Miraumont : le 3ème vendredi du mois à la mairie de 17 h 30 à 19 h

Chaulnes : le 2ème vendredi du mois de 14 à 16 h, en mairie.

M.Bouchez



AGENCE POSTALE COMMUNALE 03 22 74 82 28:

Lundi: 14h00-17h00 Mardi: 14h00-17h00 Mercredi: 09h00-12h00 Jeudi: 14h00-17h00 Vendredi: 14h00-17h00

MAIRIE 09 67 22 85 52:

www.miraumont.fr Lundi: 17h30-19h00 Mardi: 17h30-19h00 Mercredi: 10h00-12h00 Jeudi: 17h30-19h00 Vendredi: 17h30-19h00

PROXI 03 22 75 05 30

Mardi: 8h00-12h30 15h30-19h30 Mercredi: 8h00-12h30 15h30-19h30 + boucherie Thiessart: 9h00-12h30 Jeudi: 8h00-12h30 15h30-19h30 Vendredi: 8h00-12h30 15h30-19h30 + boucherie Thiessart: 9h00-12h30 Samedi: 8h00-12h30 15h30-19h30 + boucherie Thiessart: 9h00-12h30

Dimanche: 8h00-12h30

BIBLIOTHEQUE 03 22 74 04 03 www.bibliothequepaysducoquelicot.net

Mercredi: 09h00-12h00 14h00-18h00

Jeudi: 14h00-17h30

Leavie communale

CÉRÉMONIE DU 8 MAI



Le cortège, formé devant la salle des fêtes, est composé des porte-drapeaux, des sapeurs-pompiers, des représentants municipaux, des anciens combattants, de la population et des enfants des écoles, pour le défilé jusqu'au monument aux Morts.

Les allocutions du représentant de l'UNC et de Monsieur le Maire précèdent le dépôt de gerbe. Les enfants des

écoles ont lu un texte et en même temps accroché des parachutes qu'ils avaient réalisés en classe, puis ils ont ensuite participé à l'appel aux Morts effectué par Monsieur DECOSTER, responsable de la commission vie locale. Une minute de silence est respectée en hommage

des ont par vie nage pour

aux Morts pour la France avant



l'interprétation de la Marseillaise pour clore la cérémonie.

Monsieur DERCOURT, au nom de l'Union Nationale des Combattants, remercie les personnes qui étaient présentes dans le cadre du devoir de mémoire, le personnel enseignant et les enfants que nous avons applaudis pour le travail réalisé.

Le cortège se rend ensuite au cimetière civil puis au cimetière britannique pour les hommages et un dépôt de gerbe.

La dislocation du cortège a lieu face à la mairie, pour remercier les porte-drapeaux et les sapeurs-pompiers. Les participants au défilé sont invités à la salle des fêtes pour le vin d'honneur offert par la municipalité.

Sylvain DERCOURT



♦14 JUILLET 2019

Vous avez déjà été informés à 2 reprises de la mise en place du parcours historique dans notre village, constitué de 15 panneaux retraçant en photos la vie du village au siècle dernier. Des flyers sont à disposition à la mairie.



Le 14 juillet avait lieu



l'inauguration en présence de Ulrich Latus, le maire de Hirschau Tubingen, en Allemagne, qui a eu la gentillesse de céder sa collection de photos concernant Miraumont en 1915 – 1916, prises par le

lieutenant Raunecker du 13ème bataillon du Génie du Bade Wurtemberg (photo sur le panneau11, près de l'église). Ces témoignages nous ont été envoyés par la société d'Histoire de Kingersheim (68), son président Jean Claude Louis et Martial Schwarzentruber ont pu profiter de notre région pour quelques jours. L'ambiance fut fort bonne et ces derniers ont pu apprécier les nombreux échanges avec la population, en particulier autour de l'exposition qu'ils avaient apportée relatant l'histoire de Kingersheim.



M.B.





♦LES A.L.S.H.

Du lundi 8 au vendredi 12 avril, le centre aéré des vacances de Pâques a rassemblé une quinzaine d'enfants. Une semaine qui a passé très vite mais où les enfants ont pu tester leurs cerfs-volants à Berck, cerfs-volants qu'ils avaient fabriqués au centre.

Le second centre s'est déroulé du 8 juillet au 2 août. Une quarantaine d'enfants se sont retrouvés pour des activités, des sorties, toutes plus intéressantes les unes que les autres : le Marquenterre, un zoo en

Belgique...



LES POMPIERS

En 2018, le propriétaire d'un terrain de Beaucourt-surl'Ancre informe Jean-Marc Champy, le chef de la caserne de Miraumont qu'une pompe à incendie, une Guinard, se trouve dans son terrain. Elle est récupérée par le centre. Jean-Marc qui est aussi professeur en lycée professionnel



à Bapaume, décide de la rénover dans sa



section peinture carrosserie. Cela prendra un an mais le résultat en vaudra la chandelle même si elle ne peut pas refonctionner car le moteur n'est pas réparable. Cette rénovation n'aura rien coûté sauf quelques litres de peinture rouge pompier cédés de bonne grâce par Jean-Marc. Samedi 6 juillet, s'est déroulée la fête des pompiers. L'occasion de voir de vieilles pompes, l'avancement de la rénovation des combles qui sont

transformés en deux salles, l'une de sport et l'autre de réunion et enfin occasion d'assister à quelques manœuvres et de constater que tenir une lance à incendie, ce n'est pas évident. L'une des animations consistait à porter secours à un enfant tombé de vélo, sous le regard de la grande sœur qui n'a pas épargné les pompiers...enfin, c'était pour de faux !!! Le repas du soir a rassemblé environ 120 personnes.



Si le centre compte deux nouvelles recrues, l'une de Puisieux, l'autre de Courcelette, il espère bien que la bonne ambiance de la caserne va continuer à attirer de jeunes futurs soldats du feu. Michel Bécourt, qui aura 50 ans (- 2 jours) d'ancienneté à la caserne, le 31 décembre 2019, reste actif dans l'Amicale des pompiers de Miraumont.

M.B.

♦AMENAGEMENT DU CIMETIÈRE

Il est devenu un incontournable des conversations. Vous avez reconnu? Mais oui, l'état du cimetière : sale, honteux, scandaleux. Personne au conseil ne l'a nié. Depuis 2015, avec l'entrée de la commune dans le zérophytosanitaire – qui, soit dit en passant- a permis d'acquérir du matériel telle que la balayeuse, par exemple- il est vrai que l'allée en cailloux du cimetière était très enherbée et que cela faisait négligé. Aussi la commune a-t-elle décidé d'enrober l'allée, cela fera plus propre! Pour un coût de 25132.85€ HT, c'est l'entreprise Thome VRD de Beaurains qui a rendu le sourire à certains Miraumontois très remontés. Quant à la commune sale, autre sujet récurrent, que ceux qui se promènent dans Albert, à Ham, à Amiens même à Bruges, regardent les caniveaux : oui, il y a de l'herbe!!! Mais si au lieu d'en faire une polémique, on en faisait un sujet de citoyenneté. D'abord, si chacun balayait devant sa porte, si certains donnaient un peu de leur temps pour nettoyer et si d'autres - pas forcément du village- ne jetaient plus leurs déchets dans les rues!!! Avec ces si, nous aurions un village plus propre avec des citoyens plus responsables.



M.B.



La Hérelle a changé de propriétaires.

En janvier, Didier et Nathalie Hocq sont devenus les nouveaux gérants du camping La Hérelle. Ils ont décidé de s'investir dans la vie du village. Du samedi 27 avril au dimanche 28 de 10h à 18h, ils ont organisé le premier salon de la pêche. D'autres animations ponctuent l'année : repas dansants, thés dansants. Les idées ne manquent pas. Cette année encore, le feu d'artifice a lieu sur leur site pour la grande joie des badauds.

M.B.



♦HAUTS DE FRANCE PROPRE



Le 24 mars 2019, la société de chasse de Miraumont a organisé l'opération « Hauts de France propres ». Plusieurs secteurs ont été couverts : vers Bucquoy, dans le village,

route de Pys. Des bénévoles, des conseillers ont prêté main forte aux chasseurs. Un pot de réconfort a été offert à la Hérelle aux courageux volontaires.

M.B.







→ FETE DES VOISINS

Pour la 4ème année consécutive, la fête des voisins au lotissement version 2019 avait réuni cette année 17 familles soit une quarantaine de personnes. C'est devenu un véritable rendezvous annuel, occasion de se rencontrer pour les personnes qui partent le matin, rentrent tard le soir et n'ont pas le temps le week-end. « C'est une fête qui mérite bien son nom, conclut Laetitia Renard, une des organisatrices. » M.B.



→ COUNTRY

Même si ils se font discrets, les cours de country continuent leur bonhomme de chemin. Ils ont lieu le mercredi de 18h30 à 20h30 et rassemblent une dizaine d'inconditionnels du genre. Ils sont dirigés par l'association privée Country Western de Mesnil Martinsart qui cherche avant tout à insuffler un esprit country. Cela reprendra début septembre.

Pour tout renseignement : Astrid Desnoyelles : 03 22 76 01 38 M.B.







Chers parents, chers habitants,

Nous avons, durant cette année scolaire, fait un bénéfice de 1145, 17 euros.

Le loto quine, à lui seul, a fait un bénéfice de 953,17 euros! Nous étions satisfaits, et pensions à en organiser deux lors de la prochaine année scolaire, un en automne et un en hiver. Notre souci principal est le bénévolat... comme toujours....

D'autres événements sont venus assombrir le devenir de l'association : deux membres du bureau nous quittent, le manque d'investissement des parents (évoqué dans le dernier Miraumontois) les a découragés.

Le bureau se compose désormais de moi-même, vice-présidente, et de mon conjoint, trésorier.

Alors nous avons retourné la situation dans tous les sens, nous avons réfléchi, beaucoup.... trop.... Vous comprendrez que dans ses conditions, ayant comme bon nombre d'entre vous une activité professionnelle soutenue et une vie de famille, nous ne pouvons maintenir les grosses manifestations, nous ne pouvons être présents à une manifestation en même temps, nous mettons un point d'honneur à remettre les caisses entre les mains d'une personne membre du bureau lors d'une importante manifestation, mais étant 2 de la même famille, cela n'est pas envisageable DONC si quelques parents souhaitent s'investir c'est avec plaisir que nous les accueillons, nous ne sommes pas exigeants, nous organisons très peu de réunions, le principal est de prendre en compte l'avis de chacun, nous pouvons nous entendre par téléphone, mail, sms.

Différents « postes » du bureau sont à pourvoir afin de maintenir le loto, mais pas que... une aide lors du (des ?) loto (s) est à portée de tous, distribution de flyers, préparation du snack, installation des tables, service à la buvette, vérification des cartons....

Nous avons fait le choix de continuer de nous investir dans l'APESA, de faire des bénéfices, si petits qu'ils soient, pour financer le prochain ski et même plus, mais chaque chose a une fin et la nôtre aura lieu dans 3 ans, car ensuite nous n'aurons plus d'enfants scolarisés au RPI. Nous vous laissons l'opportunité de reprendre le flambeau de l'association en douceur, d'être présents à vos côtés pendant les 3 prochaines années.

Si personne ne reprend lors de ces 3 prochaines années, nous serons dans l'obligation de dissoudre l'APESA en juin 2022.

Dans les circonstances actuelles, nous avons également fait le choix de ne maintenir que la vente de chocolats et de fleurs, si nous ne sommes toujours que 2 membres au bureau en septembre. Le bénéfice sera moindre, notre participation au ski également, seuls vous parents pouvez changer les choses. À notre niveau nous ne pouvons pas plus.

Vous pouvez nous contacter au 06.30.94.92.25 ou 06.82.30.88.88 dès maintenant afin de préparer éventuellement un loto pour l'automne !

Passez un bel été!

Les membres du bureau APESA



Le Club Espoir Cycliste Albertin CECA a organisé cette année 4 courses, 3 en école de vélo comme chaque saison et en plus une course de minimes.

En avril à Albert a eu lieu le prix du souvenir André Drocourt, en mai le prix de la commune de Longueval en EDV et la course de minimes et en juin le prix de la commune de Miraumont et de ses commerçants.

Le club accueille les enfants de 4 à 16 ans, les entraı̂nements ont lieu les mardis soirs sur Albert. Les samedis ont lieu les compétitions pour ceux qui le souhaitent.



Pour tous renseignements contacter Hervé Caron au 06.30.56.25.15 ou Isabelle Caron au 07.50.94.38.30.

▼JEUNESSE SPORTIVE DE MIRAUMONT – TENNIS

Ouvert à tous à partir de 12 ans

TARIFS:

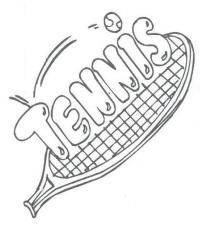
20€ par personne à l'année

40€ par famille (2 adultes + enfants « 12-18 ans ») à l'année Une caution de 5€ est demandée pour la clé du terrain Une carte d'adhérent vous sera remise pour toute inscription

Quelques règles à respecter pour le bien de tous :

- *respecter le matériel mis à disposition ainsi que les lieux
- *à l'arrivée de nouveaux joueurs, par courtoisie, merci de laisser votre place à l'heure échue
- *par respect envers le voisinage, merci d'éviter cris, hurlements ou autre surtout après 22 heures afin de respecter la tranquillité de chacun
- *toute personne présente sur le terrain est priée d'accrocher sa carte d'adhérent à l'emplacement prévu à cet effet. Des contrôles seront effectués, en cas de non présentation de celle-ci, il vous sera demandé de quitter les lieux.

Président : Marc BECQUIN (06 31 56 93 07) ; Président d'honneur : René DELATTRE (09 67 22 85 52) ; Trésorier : Laurent LEFEBVRE ; Secrétaire : Stéphane DUCROCQ (06 82 56 48 89)



♦ LES AÎNÉS - VOYAGE À BRUGES

Le 22 juin, les Aînés se sont rendus à Bruges, accompagnés par des Miraumontois et quelques personnes extérieures. Le bus était complet. Rappelons que chaque année, un voyage est organisé, payé une année par la commune, l'autre année par le CCAS. Il faudrait au moins une semaine pour simplement faire le tour de cette ville, si riche en monuments. La journée était libre. Certains en ont profité pour visiter des musées dont celui de la torture, pour d'autres ce fut les églises. D'autres encore ont allié culture et gastronomie et se sont régalés dans les nombreuses guinguettes de Bruges. Certains n'auraient voulu pour rien au monde rater une balade sur les canaux. À 17h, chacun, fourbu mais content a regagné le bus pour un retour, fort calme dans le car.





COMMISSION COMMUNALE SPORTS ET LOISIRS

Nos activités passées :

★ SALON DE L'AGRICULTURE: Le dimanche 02 mars 45 personnes ont visité le salon de l'agriculture. Ambiance très sympathique et conditions idéales de transport avec L'OISEAU BLEU.

★ REDERIE: Le dimanche 05 mai la réderie gâchée par la pluie pour la 3ème année consécutive. Les nombreux exposants courageux n'ont pas tenu au-delà de 13 h. Les prochaines années plus de réderie en mai. Une autre date est envisagée: fin juillet sans doute.

★ ROCK'ENCONTRES:

Plus de 1400 visiteurs aux Rock Encontres du samedi 1er juin. Aux dires de certains, ce chiffre semble excessif : ce chiffre ne correspond pas forcément à des consommateurs, nous parlons bien de visiteurs. Amusez-vous, un jour dans une foule à compter des « paquets » de 10 personnes et vous verrez comment on arrive vite à 100. Et puis que ce soit 1200, 1500, la conclusion est que ce fut un réel succès qui a donné beaucoup de plaisir au public et là est

l'essentiel. Trois groupes tous professionnels, ont

occupé la scène. Le premier HOE BOY and the devil est originaire du valenciennois et a été fondé en 2015. Il tire son nom de sa passion pour le blues du Mississipi. Le second HOT CHICKENS, créé en 1999, ce groupe rockabilly et Rock'n'Roll vient de Béthune. Ils jouent dans le monde entier et ont à leur actif la sortie de six CD. Pour finir, DUST, ce groupe qui peut jouer sur une scène



américaine ou thaïlandaise d'envergure internationale, mais aussi accompagner les grands de la musique comme Calojéro, jouer des reprises rock des années 60 à 2000. La recette de son succès : quatre musiciens à haute valeur ajoutée. Le plus connu : Flamm, ce passionné de batterie est l'un des fondateurs du groupe amiénois the Rabeats. Encore une fois, les bénévoles de la CCSL ont donné le meilleur d'eux-mêmes. Un remerciement tout spécial aux hommes de l'ombre, Benoît BLANQUET et Emmanuel HAMON, qui passent du temps à



rechercher les groupes qui feront le bonheur des spectateurs. Cette année, quelques jeunes ont rejoint le groupe ; la relève se met en place....mais il y a encore des places.

★ CHASSE À L'OEUF: Comme chaque année, les enfants petits et grands ont cherché, le 20 avril 2019, les œufs et autres lapins en chocolat, dissimulés dans les herbes, en trois endroits différents. Les plus petits avec l'aide de leurs parents se sont appliqués à ne rien oublier sur l'espace

mis à disposition par le camping de La Hérelle, les moyens ont fait de même du côté de la pisciculture et les plus grands sont allés dans l'herbe de l'ancien stade pour remplir leurs sacs ou paniers le plus rapidement possible. Chacun est reparti avec sa moisson d'œufs et de lapins, les bénévoles complétant les paniers des enfants malchanceux dans leurs recherches.

- Nous remercions une fois de plus l'équipe de fidèles bénévoles qui assure à chaque manifestation la préparation, la restauration, la buvette toute la journée avec bonne humeur et convivialité. Les remarques positives et félicitations qui nous parviennent nous encouragent évidemment à poursuivre nos activités.

 Il est évident que la réussite de nos manifestations dépend du travail en amont, pendant et après de toutes les personnes qui donnent du temps à la CCSL.
- Le montage et le démontage des barnums est un vrai travail d'équipe, souvent des bras manquent. Plus il y a de personnes, plus le travail est rapide et moins fatigant. Tous les volontaires sont les bienvenus.
- C'est avec plaisir que nous avons désormais dans l'équipe de jeunes bénévoles.

Merci à Marie G., Marine D., Cléopâtre B., Thomas D., César D., Thomas P., Florian R., pour leur aide lors de Rock' Encontres. Nous comptons désormais sur eux lors des prochaines manifestations.

En prévision avec la CCSL :

★ REDERIE : fin juillet 2020.

★ RANDONNEE VTT, CYCLO ET MARCHE: le dimanche 01 septembre 2019.

Cyclo: 30 et 60 km
 VTT: 20 / 40 / 60 km
 MARCHE: 8 et 14 km

♣ Si vous avez des suggestions, des idées pour mettre en place de nouveaux projets ou de nouvelles activités et si vous souhaitez rejoindre l'équipe, faites le savoir en mairie ou par mail à Emmanuel Hamon : em.ha@hotmail.fr ou en mairie.







→ TARIFS CANTINE-GARDERIE (2019/2020) 03 22 74 85 24

Ticket garderie (tarif horaire) : Familles non imposables : 1.00€

Familles imposables: 1.10€

Ticket forfait journalier : Familles non imposables : 5.90€

Familles imposables : 6.20€

Prix d'un ticket repas : 2.84€

HORAIRES: le matin de 7h00 à 8h30 / le soir de 16h50 à 18h50 (Les enfants ne sont pas admis

avant 7h00)

La commande ou l'annulation d'un repas doit se faire impérativement la veille avant 8 heures en

téléphonant uniquement à la cantine – garderie

ASSISTANTES MATERNELLES

Mme BROYEZ Elodie : 40bis rue de la Barre☎ 03/22/74/72/46Mme CHAMPY Laurence : 4 rue des champs☎ 03/22/74/77/81Mme STAELENS Alexandra : 20 rue des Sources☎ 03/22/74/78/59Mme VASSEUR Catherine : 8 rue du cimetière☎ 03/22/74/61/64



ASSISTANTE SOCIALE- Sur rendez-vous − ■: 03-60-03-47-10

Permanence: Lundi de 14h à 16h et jeudi de 9h à 11h 30 au Centre Médico-Social d'Albert

LES AIDES À DOMICILE

Le SIVOM des aides à domicile a ses locaux au sein du centre hospitalier d'Albert, rue Tien Tsin.

a: 03.22.75.41.14 **fax**: 03.22.75.49.28

Adresse postale: BP 40089 80303 ALBERT CEDEX Adresse internet: sivom.cantonalbert.@orange.fr

→ <u>PÔLE EMPLOI-Agence d'Albert</u>

27, rue Emile Zola 80 300 Albert.

2:3949 <u>Site internet</u>: <u>www.pole-emploi.fr</u>

TRÉSORERIE D'ALBERT

fax: 03.22.75.44.39

Adresse Internet: t080049@cp.finances.gouv.fr

Attention: Nouveaux horaires d'ouverture au public: lundi au jeudi de 8h15 à 12h15 et de 13h30 à 15h30. Fermeture le vendredi.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DU COQUELICOT

6 rue Emile Zola 80300 ALBERT

☎: 03 22 64 10 30 site internet: www.paysducoquelicot.com

LES CONTAINERS

Dans le village, il y a <u>5 containers pour les verres</u> :

➤ Rue de la Fontaine → Rue Hérier → Face à la Hérelle → Rue de la Gare → Rue des Champs

Le container pour <u>le Relais</u> est situé à la gare. Vous pouvez y déposer vêtements et chaussures dont vous n'avez plus l'utilité.

Si un container à verre est plein, veuillez, s'il vous plait, aller mettre vos verres dans un autre container et non les déposer sur les trottoirs. Faisons preuve de citoyenneté.



Days coquelico	Communauté de communes du Pays du Coquelicot 6 rue Emile Zola - 80300 ALBERT Tél: 03 22 64 10 30 - Fax: 03 22 64 10 35 comdecom@paysducoquelicot.com
НО	RAIRES DECHETERIE à partir du 5 janvier 2015
	ALBERT - route de Péronne Téléphone : 03 22 75 22 22
Lundi	9 h - 12 h / 14 h - 18 h
Mardi	14 h - 18 h
Mercredi	9 h - 12 h / 14 h - 18 h
Jeudi	14 h - 18 h
Vendredi	9 h - 12 h / 14 h - 18 h
Samedi	9 h - 18 h
Dimanche	9 h - 13 h

Avant d'aller à la déchetterie, pensez à venir chercher la carte d'accès à la mairie de Miraumont. Sans elle, on ne vous laissera pas entrer déposer vos déchets.

→ MINI DECHETERIE

Chaque premier samedi du mois, le matin à partir de 9 heures, des bennes sont mises à disposition des particuliers à la gare de Miraumont.

AIRE DE DEPOT DES DECHETS VERTS

Une parcelle, réservée exclusivement aux Miraumontois, a été aménagée en haut de la côte de Courcelette, sur la gauche. Des branchages provenant d'élagage et du gazon peuvent y être déposés à deux endroits distincts (ne pas les mélanger).

Horaires d'ouverture :

- -d'avril à septembre : le mercredi et le samedi de 9h00 à 12h00.
- -d'octobre à mars : uniquement le samedi de 9h00 à 12h00.

Nous vous rappelons qu'il est interdit de déposer les déchets verts et autres détritus dans la cour de la gare de Miraumont.



Jeudi 1 août 2019 de 14H30 à 19H Samedi 5 octobre 2019 de 9H30 à 12H30 et de 14H à 16H00 Samedi 30 novembre 2019 de 9H30 à 12H30 et de 14H à 16H00

Les collectes ont lieu à la salle des fêtes d'ALBERT

Il faut:

- -être âgé de plus de 18 ans à 70 ans révolus
- -peser plus de 50 kg
- -ne pas être à jeun
- -d'autres renseignements sont disponible sur le site de l'EFS : https://dondesang.efs.sante.fr/







PASS PASS, LA CARTE UNIQUE POUR VOYAGER EN HAUTS-DE-FRANCE!

COMMENT ÇA MARCHE ?

Avec la carte Pass Pass, fini les abonnements papier! L'abonnement TER est chargé sur la carte, tout comme les titres de transports bus, métro, tramway des réseaux partenaires l'utilisant.

COMMENT OBTENIR LA CARTE PASS PASS ?

- → Commandez-la sur ter.sncf.com et recevezla gratuitement à domicile,
- 7 ou rendez-vous dans l'un des 7 relais Pass Pass (gares d'Amiens, Calais Ville, Creil, Lens, Lille, Saint-Quentin et Valenciennes).



COMMENT CHARGER UN ABONNEMENT TER SUR PASS PASS ? Aux guichets et distributeurs régionaux de toutes les

Aux guichets et distributeurs régionaux de toutes le gares de la région Hauts-de-France et à Paris Nord.

COMMENT VOYAGER AVEC PASS PASS ?

→ Validez votre carte avant de monter à bord sur l'un des valideurs présents en gare.



POUR EN SAVOIR PLUS:

₹ ter.sncf.com

- 0 805 50 60 70 Service & appel gratuits
- → Relais Pass Pass (gares d'Amiens, Calais Ville, Creil, Lens, Lille Flandres, Saint-Quentin et Valenciennes)

LES NUMÉROS UTILES ET ADRESSES INTERNET



LA VIE QUOTIDIENNE

✓ <u>Mairie</u>: <u>commune.miraumont@wanadoo.fr</u> / <u>www.miraumont.fr</u>

 : 09-67-22-85-52

✓ Communauté de communes du Pays du Coquelicot www.paysducoquelicot.com

✓ <u>Groupe scolaire</u>:

② : 03-22-74-80-83

✓ <u>La Poste</u>: \implies : 03-22-74-82-28

LES PROFESSIONNELS DE SANTE

✓ Kinésithérapeute : Marie VANDENDRIESSCHE

□ : 05 22 7 1 00 05

✓ Kinésithérapeute : Marie VANDENDRIESSCHE

✓ Podologue-Pédicure : Capucine RIVAUX

✓ Sage-femme : Sarah ASSAF

: 07-86-51-72-35

: 03-66-32-05-35

✓ <u>Pharmacie</u>: Sylvie BERNARD

≅: 03-22-74-87-34

NOS ARTISANS

✓ <u>Couvreur</u>: Croisille Couverture Zinguerie - Frédéric DUBUFFET

2 : 03-22-76-07-71 / 06-20-50-18-03

✓ <u>Kevin Rénovation</u>: Corroyer Kevin- corroyerkevin@orange.fr : 06-47-70-86-13 ✓ Couture: Le Petit Atelier d'Alex - Alexandra Staelens : 03-22-74-78-59

NOS COMMERÇANTS

✓ Traiteur : Joël HERBET 1 rue de l'Hôtel de Ville
 ✓ PROXI : Clémence PETIT 3 rue Trévequenne
 ☎ : 03-22-74-81-31
 ☎ : 03-22-75-05-30

LES COMMERÇANTS AMBULANTS rue de l'hôtel de ville

✓Boucher-Charcutier :

●BERTOUT : *Le mardi de 16h30 à 17h00.*

\$\mathbb{\textit{\t

●THIESSART : Les mercredi, vendredi et samedi au magasin Proxi de 9h à 12h30 🕿 : 03-22-75-04-19

✓ La Maillotine, passe le mercredi matin

≅: 03-22-76-18-51

✓ Épicerie générale Clairvoie : Le vendredi

✓ <u>Cressonnière</u>: M. Chelu, chaque 1^{er} dimanche du mois sur le marché de Pozières

✓ Poissonnier : Ch'pingoin **≅** : 06-08-56-62-13

VALUE OF LOISIRS

✓ <u>Chambres d'hôtes</u>: Les chambres d'Estelle, Mme FERU, 10 rue de la Barre : 03-22-74-86-96 ✓ <u>Chambre d'hôtes</u>: Aux Sources de l'Ancre, Mme Hannecart, 6 rue des Sources : 06-44-15-64-33

✓ Camping / Pêche : La Hérelle, M.HOCQ Didier (SARL NDMC)

→ MESSES ET CÉLÉBRATIONS-

Paroisse Notre Dame des Hauts de l'Ancre

Pour tous renseignements, s'adresser à Mme Claudine VARLET,

4 rue de la Gare à Miraumont ☎ : 03-22-74-81-44

06-70-55-13-34

ou à Mme Bérengère MOREL au 03-22-74-82-13

1^{er} septembre : 11h00 – Albert – **départ de l'Abbé Dulin**

08 septembre : 11h00 – Beaussart 15 septembre : 09h30 – Aveluy 22 septembre : 09h30 – Grandcourt 29 septembre : St Firmin - Amiens

06 octobre : 11h00 – Bouzincourt – Assemblée paroissiale

13 octobre : 09h30 – Courcelette 20 octobre : 11h00 – Mesnil

27 octobre: 09h30 - Contalmaison

1^{er} novembre : 09h30 – Miraumont - **Toussaint**

02 novembre : 19h00 – Aveluy – **Messe des défunts**

03 novembre : 11h00 – Courcelles 10 novembre : 09h30 – Auchonvillers 17 novembre : 11h00 – Bus-les-Artois 24 novembre : 09h30 - Beaumont

1^{er} décembre : 11h00 – Mailly-Maillet – **Messe des familles**

08 décembre : 09h30 - La Boisselle

15 décembre : 09h30 - Beaucourt-sur-l'Ancre

22 décembre : 11h00 - Miraumont

25 décembre : 10h30 - Mailly-Maillet - Noël

05 janvier 2020 : 11h00 – Pozières

12 janvier : 09h30 – Aveluy 19 janvier : 09h30 – Bouzincourt

26 janvier : 11h00 – Miraumont – Messe des familles

02 février: 09h30 - Beaucourt-sur-l'Ancre

09 février : 09h30 – Bertrancourt 16 février : 11h00 – Pozières 23 février : 09h30 – Aveluy

24 mai : 11h00 – Miraumont – **1ères**

communions





+

LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE



Amiens, le 26 septembre 2018

Communiqué de presse

Lutte contre le frelon asiatique : Mieux le cibler pour mieux agir







Depuis Juin 2018, la préfecture a mis en place un protocole d'action pour identifier les nids de frelons asiatiques et définir le rôle des acteurs concernés dans le processus de leur destruction.

Il convient de rappeler que seul le frelon asiatique est concerné par ce plan d'action car cette espèce invasive s'attaque particulièrement aux abeilles domestiques et aux autres pollinisateurs. Le frelon européen n'est absolument pas concerné par ce dispositif d'éradication, il convient même de le protéger car il participe à la biodiversité et est lui aussi un important vecteur de pollinisation (il ne doit être détruit que lorsqu'il présente un risque).



Le frelon asiatique a la capacité de s'adapter facilement aux endroits. Il a pour caractéristique de mesurer en moyenne 3 cm, d'avoir les pattes jaunes ainsi que l'abdomen jaune orangé.

RAPPEL:

En cas de suspicion d'une présence d'un nid de frelons asiatiques, il convient d'appeler le service interministériel de défense et de protection civile de la préfecture, qui pourra faire intervenir le GDSA 80 (le Groupement de Défense Sanitaire Apicole de la Somme), au numéro suivant :

03.22.97.80.80

(ouvert 7 jours/7, 24 heures/24)

Tout signalement peut également être fait à l'adresse de messagerie suivante :

pref-defense-protection-civile@gouv.fr

En cas de situation urgente, il convient de composer le 18

Mieux identifier les frelons asiatiques et les nids pour mieux protéger la biodiversité.

Service communication et représentation de l'État
03 22 97 81 48 ■ 06 12 32 76 34 ■ pref-communication@somme.gouv.fr
Le portail des services de l'Etat dans la Somme : http://somme.gouv.fr

A NE PAS FAIRE :



EN CAS D'OBSERVATION D'UN NID DE FRELON ASIATIQUE:

l'information. Signalez-le à la mairie qui a en charge le recensement et

N° de téléphone de votre mairie :



Le groupement de défense sanitaire des abeilles a en charge l'identification des frelons asiatiques et de leur Did

population) composez le 18 En cas d'urgence (danger imminent pour

certifiée peut procéder à la destruction des nids en toute Attention, à défaut des pompiers, seule une société securite

MIEUX LE CONNAÎTRE POUR MIEUX AGIR LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

frelon européen n'est absolument pas concerné par ce dispositif d'éradication, il convient même de le protéger abeilles domestiques et aux autres pollinisateurs. Le car cette espèce invasive s'attaque particulièrement aux Le frelon asiatique représente un risque en terme de car il participe à la biodiversité et est lui aussi un Seul le freion asiatique est concerné par ce plan d'action sécurité publique et un danger pour l'environnement. important vecteur de pollinisation.

COMMENT LE RECONNAITRE:

- Thorax brun foncé
- d'une fine bande jaune. Seul le 46me segment de l'abdomen porte une large bande jaune-orangé. - Abdomen avec des segments abdominaux bordés



COMMENT SE PROTEGER ? Ne pas s'approcher d'un nid actif,

- Sensibiliser les enfants. Se tenir à distance minimale de 15 mètres du nid,
- Inspecter périodiquement son jardin, ses massifs....
- Contacter la mairie pour organiser la destruction.

COMMENT REAGIR LORS D'UNE ATTAQUE ? Rester calme

- Eviter les mouvements brusques
- S'éloigner rapidement le plus loin possible du nid,
- Ne pas rester groupé

QUE FAIRE APRES UNE ATTAQUE ?

- Se mettre au repos,
- Si la piqure a eu lieu sur la main, retirer montre, bagues et bracelets,
- présence de tout symptôme évoquant un choc Nettoyer la plaie à l'eau savonneuse. Appeler le 18 à la suite d'une attaque massive ou allergique (difficulté à respirer, démangeaisons, gonflement du visage, malaise, nausées....).

LES SIGNALEMENTS NE PEUVENT SE FAIRE QU'EN CAS DE DECOUVERTE D'UN NID

CONSTRUCTION D'UN NID PRIMAIRE: (printemps)



Nid primaire de frelon asiatique

abrité à hauteur d'homme (ruche vide, cabanon, trou de Le nid primaire du frelon asiatique héberge 20 à 30 insectes. Il est généralement construit dans un endroit mur, bord de toit, roncier... L'orifice de sortie est situé à la base.

CONSTRUCTION D'UN NID SECONDAIRE:



Nid secondaire – freion asiatique

dans un grand arbre, mais des cas particuliers sont à L'orifice de sortie est petit et situé latéralement sur le nid. noter (bâtiments, haies,...) l'emplacement trop étroit pour la colonie en croissance. Généralement il se situe à plus de 10, 15 mètres de haut à 3000 individus, est délocalisé du nid primaire dans Le nid secondaire du frelon asiatique, qui héberge 2000 70% des cas, si l'environnement devient défavorable ou

LE NID D'AUTOMNE :



larves mortes.

et des oiseaux qui peuvent venir consommer quelques naturellement au fil du temps sous l'effet des intempéries entretenu par ses occupants, le nid se dégrade un papier grossier. Lorsqu'il n'est plus habité et Le nid est construit en fibres de bois mâchées formant

basket cristallisent les craintes.

nids, de couleur marron clair et en forme de ballon de laissent apparaître les nids de frelons asiatiques. Ces

Avec l'automne, les arbres dépourvus de leurs feuilles



© Romo, Q., Villemant, C. Le Freion assitique Vespa velutina - Inventaire national du Patrimone naturet in: Muséum national d'Histoire naturete (Ed). Sire Web. http://freionusaatique.manh.ir consulté le «1" avri 2019.»

printemps de l'année suivante. asiatiques quittent définitivement le nid à l'automne (fin Il est totalement inutile de détruire ou faire détruire un nid est alors abandonné et ne novembre) et début hiver avec l'arrivée du froid. Le nid vides et ne seront jamais réinvestis. Les frelons adulte en automne ou en hiver, car ces nids sont sera pas réutilise au

ressortiront au printemps pour bâtir un nouveau nid. automne pour se mettre à l'abri et hiverner. Elles Les futures reines fondatrices quittent leurs nids en



ENTREE BASALE

Nid secondaire - frelon européen

Nid primaire de frelon européen









Les opérateurs de téléphonie mobile poursuivent le déploiement de leurs services de très haut débit mobile (4G).

Cette technologie apporte des capacités supplémentaires par rapport aux réseaux 2G et 3G. Elle permet de répondre aux besoins croissants des Français qui sont de plus en plus nombreux à accéder à internet en mobilité, par leur smartphone ou leur tablette tactile.

Elle apporte un meilleur débit, des échanges de données plus rapides ainsi que de nouveaux contenus et usages pour le grand public et les entreprises.





Pour y remédier, **un dispositif d'assistance et d'intervention** a été mis en place par l'Agence nationale des fréquences (ANFR) et les opérateurs de téléphonie mobile concernés :

SI VOUS CONSTATEZ DES PERTURBATIONS, SIGNALEZ-LES:



Si vous habitez en logement collectif, demandez à votre syndic ou gestionnaire d'immeuble de faire la démarche.

En cas de **suspicion de brouillage** par la mise en service d'un site 4G, vous (ou votre syndic en habitat collectif) êtes recontacté d'ici **quelques jours maximum** pour programmer l'intervention d'un antenniste.

Des **solutions identifiées** pour remédier aux perturbations causées par la 4G sont financées par les opérateurs de téléphonie mobile. Vous pouvez bénéficier d'une **intervention gratuite** en allant sur le site recevoirlatnt.fr ou en appelant le 0970 818 818 (appel non surtaxé).

¹ Si vous rencontrez des difficultés de réception en ADSL, câble, satellite ou fibre optique, contactez directement votre distributeur.



L'Agence nationale des fréquences (ANFR) est un organisme public rattaché au ministère de l'Économie et des Finances. Elle gère l'ensemble du spectre des fréquences radioélectriques en France et s'assure notamment de la bonne coexistence de cette ressource entre tous les utilisateurs.



PIÈCE DE THÉÂTRE A MIRAUMONT



Samedi 9 février, 180 personnes – du jamais vu – sont venues

applaudir les deux pièces que présentait la

compagnie picardisante «GAITÉ» à Miraumont. Depuis 2012, date de la première représentation dans la commune, le succès ne s'est jamais démenti. Deux pièces ont été présentées. La première : ch'billet. Un club de



foot organise un voyage au stade de France. Bien, mais comment faire quand il n'y a pas de place pour tout le monde ? La seconde s'appelle : ch'héritache. Deux sœurs et un frère héritent d'un riche oncle d'Amérique. Très bien, sauf que l'héritage est soumis à une condition bien particulière....

Victor Hugo a dit : «faire rire, c'est faire oublier » et bien pendant deux heures, l'auditoire avait tout oublié : gilets jaunes comme grand débat !

M.Bouchez

→ ANIMATIONS À LA BIBLIOTHÈQUE

Les horaires de la bibliothèque de Miraumont sont restreints cet été.

Juillet : mercredi de 14h à 18h et Jeudi de 14h à 16h30 Août : mercredi de 16h30 à 18h et Jeudi de 14h à 16h30.

À la rentrée, on retrouve nos horaires habituels :

Mercredi: 9h-12h et 14h-18h et le jeudi de 14 h à 17h30.

Pour plus d'ouverture, la bibliothèque fait appel à des bénévoles. Avis aux amateurs !!!

→ CERCLE HISTORIQUE DES HAUTS DE L'ANCRE





-le 1^{er} : randonnée



-le 11 : cérémonie commémorative



-colis des aînés

-Noël des enfants

-Marché de Noël de l'école



-Vœux du Conseil municipal





